



République Française

Nouvelle-Calédonie¹

PROVINCE NORD

BP 41 – 98860 – KONE

Tel. : 47.71.00

PRESTATION D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU CENTRE CULTUREL DE CANALA



CAHIER DES CHARGES

1. Objet du cahier des charges

Le présent cahier des charges a pour objet la définition d'une prestation d'entretien des espaces verts du centre culturel de Canala.

2. Description des locaux à entretenir

Les plantations ont été réparties en quatre grandes zones :

a) Zones végétalisées

- ✓ **Allée centrale** : cocotiers et sapins plantés en ligne pour créer un ombrage sur les bancs en béton armé avec poubelles intégrées.
- ✓ **Forêt des danseurs** : fougères, cycas, palmiers de forêt, faux manguiers, niaoulis, gaïacs.
- ✓ **Site interdit** : cordylines, coléus blanc, arbres à chenille, crotons, javas à feuilles rondes.
- ✓ **Zone des constructions traditionnelles** : canne à sucre, bananiers, arbres à chenille, crotons, bambous, citronnelle, gaïacs, niaoulis, roseaux.

b) Haies

- ✓ **Haie d'hibiscus** : le long de la barrière côté école primaire publique.
- ✓ **Haie de bourao** : le long de la barrière du site interdit.

3. Nature des prestations

- Arrosage
- Désherbage
- Débroussaillage
- Nettoyage
- Evacuation des déchets verts
- Taille des haies

4. Fréquence des prestations

Type d'intervention	Fréquence
Arrosage	2 à 3 fois par semaine
Désherbage	1 à 2 fois par mois
Débroussaillage	1 fois par mois
Nettoyage	1 fois par semaine
Evacuation des déchets verts	Après chaque entretien
Taille des haies	1 fois par mois

5. Exigences relatives aux prestataires

- Personnel qualifié en entretien paysager.
- Connaissance des espèces locales et des techniques de plantation.

- Respect des consignes de sécurité et de l'environnement.
- Sensibilité aux enjeux culturels du site.

6. Fourniture du matériel et des accessoires :

Le prestataire est tenu de fournir l'ensemble du matériel, des outils, des équipements et des accessoires nécessaires à la réalisation des prestations d'entretien des espaces verts et des aménagements extérieurs

7. Durée du contrat

Le contrat d'entretien sera d'une durée de 6 mois.

8. Critères d'attribution

L'offre sera appréciée en fonction des critères d'attribution suivants :

- Le montant de la prestation (80%)
- Les moyens techniques (10%)
- Les moyens humains (10%)

9. Contact

Pour toute question concernant l'entretien des espaces verts du centre culturel de Canala, veuillez contacter la Direction du Développement de l'Humain et des Identités au 47 72 16 ou par mail à l'adresse suivante : ddhi-safgi-baf@province-nord.nc.